

Élections municipales des 15 et 22 mars 2026

Projet pour le 18^e arrondissement porté par Thierry GUERRIER

Mise à jour : 10/03/2026

Notre ambition	1
Notre méthode.....	2
Un projet construit dans l'écoute	2
Une concertation permanente et sincère	2
Un engagement des élus	2
Une culture de l'évaluation	2
Axes d'intervention	2
Sécurité.....	2
Propreté	3
Éducation.....	4
Culture	4
Gestion et finances	5
Logement.....	5
Mobilités.....	6
Urbanisme	6
Environnement et qualité de vie	6
Commerce et vie économique.....	7
Familles.....	8
Sport	8
Actions territorialisées	9
Quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers	9
Quartier de la Goutte d'Or	9
Quartier La Chapelle – Marx Dormoy	10
Quartier Montmartre	10
Petite Ceinture	11

Notre projet local constitue un complément ou une déclinaison du projet de Rachida DATI pour l'ensemble de Paris.

Notre ambition

Historiquement, le 18^e arrondissement s'est construit autour de hameaux populaires, accueillant travailleurs, ouvriers et artistes, attirés par un cadre de vie à la fois vivant et abordable.

Notre ambition est de faire de chaque quartier un lieu où l'on se sent chez soi, dans un environnement propre, sécurisé, animé et apaisé.

Les 100 premiers jours marqueront un tournant clair pour le 18^e. Notre action visera un changement radical, concret et visible pour les habitants.

Sécurité, propreté, concertation, gouvernance : dès notre arrivée à la mairie, les premiers résultats seront perceptibles sur le terrain, dans chaque quartier de l'arrondissement.

Notre méthode

Un projet construit dans l'écoute

Notre projet est le vôtre : il se construit tout au long de la campagne en s'enrichissant de vos apports. Il n'est pas figé ni dogmatique. Il est pragmatique et cohérent.

Les solutions retenues pour atteindre les objectifs que nous vous proposons ne seront jamais imposées, mais toujours soumises aux habitants afin de retenir les moyens les plus pertinents.

Une concertation permanente et sincère

La concertation sera une méthode d'action concrète et permanente. Les habitants seront associés en amont aux projets qui transforment leur cadre de vie, à travers des dispositifs clairs et accessibles : réunions de quartier régulières, ateliers de travail thématiques, consultations ciblées sur les projets locaux et restitutions publiques des décisions prises. Chaque concertation donnera lieu à une synthèse rendue publique, précisant ce qui a été retenu, modifié ou écarté, afin de garantir une participation utile, lisible et respectueuse de la parole des habitants.

Nous rompons avec les **fausses promesses de concertation** et les dispositifs de façade pratiqués par les équipes sortantes, qui consultent sans écouter et décident sans rendre de comptes.

Un engagement des élus

Les élus exerceront leur mandat dans un esprit d'écoute et de service, avec pour priorité l'intérêt général et le respect des habitants.

Ils rendront compte régulièrement de leur action et des décisions prises, au minimum annuellement.

Le maire d'arrondissement se placera en médiateur, garant du respect de la démocratie locale, de l'écoute des citoyens et du dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Les demandes des habitants seront suivies, afin qu'aucune question ne reste sans réponse.

Une culture de l'évaluation

Nous instaurerons une culture de l'évaluation permanente de l'action municipale. Chaque politique mise en œuvre fera l'objet d'un suivi régulier et d'évaluations confiées à des experts indépendants, sur la base d'indicateurs clairs et partagés. Les résultats de ces évaluations seront rendus publics, afin de renforcer la transparence, d'améliorer l'efficacité de l'action publique et d'assumer collectivement ce qui fonctionne comme ce qui doit être corrigé.

Axes d'intervention

Ces axes reprennent et complètent ceux qui figurent dans la circulaire distribuée aux électeurs.

Sécurité

➤ Déployer une police municipale enfin opérationnelle

Nous formerons et armerons la police municipale afin qu'elle devienne une véritable force d'intervention, visible et réactive sur le terrain, 24h/24 et 7j/7.

Des zones d'intervention prioritaires seront définies avec les habitants de chaque quartier.

Réinvestir l'espace public avec une présence renforcée

Mise en place de patrouilles pédestres systématiques, y compris en civil, en particulier autour :

- des écoles (notamment rue Doudeauville, rue Stephenson, etc.),
- des marchés et des commerces (Barbès, Dejean),
- des pôles de transport (Barbès-Rochechouart, La Chapelle, Simplon, etc.),
- des lieux de culte et des endroits sensibles (salles de spectacle...).

L'objectif est d'agir immédiatement, de mettre à l'abri sans délai et d'éviter toute installation durable de camps, comme cela a pu être observé sous la ligne 2 du métro.

Toute fixation illicite fera l'objet d'une saisine systématique du préfet de Paris et de région.

Redynamiser la sécurité locale, quartier par quartier

Redynamisation d'un **conseil local de sécurité permanent**, décliné dans les 8 quartiers administratifs du 18^e arrondissement.

Cette instance constituera un espace d'échange régulier entre :

- l'exécutif local,
- les forces de police et de sécurité,
- les représentants des habitants et des commerçants, en lien étroit avec les équipes du procureur de la République et les acteurs du monde judiciaire.

Un pilotage clair et assumé

Le maire d'arrondissement assurera un pilotage clair de l'équipe de police municipale dédiée au 18^e.

La police municipale établira une relation de confiance avec les habitants, les commerçants et tous les acteurs de la vie locale.

Ses objectifs seront réorientés vers la tranquillité publique et non pas sur la verbalisation systématique pour « faire du chiffre ».

Un suivi précis et indépendant sera mis en place sur :

- les délais d'intervention,
- le taux de réponse de la police municipale.

Sécuriser le cadre de vie, priorité absolue

Dans le 18^e arrondissement, la dégradation du cadre de vie est le premier facteur d'insécurité ressentie.

La sécurisation des immeubles sociaux sera renforcée par :

- des équipes de sécurité rattachées aux bailleurs sociaux,
- l'installation de caméras de sécurité dans les parties communes,
- un travail coordonné entre la police municipale et les sociétés de sécurité des bailleurs.

➤ Rattraper le retard en vidéoprotection

Arrondissement concentrant de nombreuses difficultés, le 18^e doit être beaucoup mieux équipé.

Le nombre de caméras sera doublé, avec une attention particulière portée sur Barbès, Montmartre, Amiraux-Simplon, Porte de La Chapelle, Porte de Clignancourt et autour des équipements publics sensibles.

Mettre en place une aide au financement de la vidéoprotection et des alarmes pour les commerces et cabinets médicaux, afin de protéger les acteurs de l'économie locale.

Développer spécifiquement le réseau de vidéoprotection autour :

- des logements sociaux,
- des lieux de culte,
- de certaines zones prioritaires, définies avec les services de police compétents.

➤ Un éclairage public efficace et dissuasif

Engager la rénovation de l'éclairage municipal dans tout l'arrondissement, avec :

- L'installation d'un éclairage adaptatif dans les rues secondaires,
- Des capteurs de mouvement et dispositifs d'éclairage intelligent,
- Dans les zones sensibles, l'éclairage municipal sera renforcé de manière prioritaire.

➤ Une ligne claire sur les salles de consommation de drogue

Nous refuserons toute installation de salles de consommation de drogues dans le 18^e arrondissement.

Propreté

Les 100 premiers jours pour un 18^e propre et respecté

Dès les 100 premiers jours du mandat, un "plan propreté" exceptionnel sera déployé dans les quartiers du 18^e les plus touchés par les nuisances et le manque d'entretien, afin d'obtenir des résultats rapides, visibles et mesurables.

➤ Un "plan propreté" immédiat et visible

Le changement sera perceptible dès les premières semaines, dans la rue, au quotidien, pour les habitants comme pour les commerçants.

Renforcement massif et ciblé des passages des services de propreté dans les secteurs les plus dégradés.

Coordination renforcée entre les équipes de propreté et la police municipale pour lutter efficacement contre les incivilités : dépôts sauvages, jets de déchets, salissures répétées...

Verbalisation systématique des comportements inciviques constatés.

Nettoyage immédiat des graffitis.

Redonner au maire d'arrondissement la maîtrise de la propreté

Retour des services de propreté du 18^e sous l'autorité du maire d'arrondissement, pour un pilotage de proximité et une responsabilité clairement identifiée.

Fin de la gestion centralisée par la mairie de Paris des horaires et des fréquences de passage, aujourd'hui largement déconnectée des réalités locales.

Adaptation des interventions aux usages réels des quartiers : jours de marché, flux piétons, zones touristiques, sorties d'écoles...

Création de zones de propreté prioritaire

Identification de zones de propreté prioritaire dans les secteurs les plus exposés aux nuisances.

Passage des services de propreté trois à quatre fois par jour dans ces zones.

Suivi précis et évaluation régulière de l'efficacité du dispositif, avec ajustements si nécessaire.

Ciblage spécifique des zones touristiques, notamment le bas Montmartre.

Lutter efficacement contre la prolifération des rats et des pigeons

Lancement d'un plan de dératisation renforcé, coordonné avec les actions de nettoyage et la suppression des sources d'insalubrité.

Interventions préventives et curatives dans les zones identifiées comme sensibles.

Meilleure coordination avec les bailleurs sociaux, les commerçants et les syndicats, pour éviter la reconstitution des foyers de rongeurs et de volatiles.

Lutter contre les comportements inciviques

Renforcement des contrôles et des sanctions des personnes qui salissent, vandalisent ou dégradent la propreté et l'environnement.

Éducation

Favoriser la mixité scolaire par l'excellence et l'égalité des chances

Favoriser la mixité scolaire en développant des programmes d'excellence dans les zones les moins favorisées de l'arrondissement, tout en valorisant les parcours d'exception et les réussites locales, quelles que soient leur origine sociale ou géographique.

Poursuivre les expériences de « dézouage » menées dans certains collèges de l'arrondissement (Marie Curie, Gérard Philippe...) et les étendre le cas échéant à d'autres établissements si l'évaluation est positive.

En lien avec l'éducation nationale, œuvrer pour que les établissements d'éducation prioritaire disposent de classes à effectifs réduits et de personnel de soutien.

Pourvoir les postes liés à la vie scolaire

Il arrive que les emplois liés à la vie scolaire (infirmières, psychologues...) ne soient pas pourvus parce qu'ils ne sont pas suffisamment attractifs, notamment en raison des difficultés pour se loger ; c'est pourquoi nous donnerons la priorité dans l'attribution des logements à ces personnels et favoriserons la création de logements de fonction qui leur seront dédiés.

Repenser le périscolaire dans l'intérêt des enfants

Lancer un audit indépendant du périscolaire dans le 18^e arrondissement afin d'évaluer la qualité, l'efficacité et l'équité des dispositifs existants.

À l'issue de cet audit, une priorisation claire sera donnée à :

- l'aide aux devoirs,
- la consolidation des savoirs fondamentaux,
- l'apprentissage d'une activité culturelle,
- le renforcement des études surveillées, avec des objectifs pédagogiques clairs.

Mobiliser les forces locales autour de l'école

Mettre en place des partenariats et un mécénat local à l'échelle du 18^e, associant entreprises, acteurs culturels, fondations et associations, afin de soutenir des projets éducatifs d'excellence portés par les établissements de l'arrondissement.

Culture

Une culture à la hauteur de l'histoire et de la diversité du 18^e

La culture du 18^e doit être **mise en valeur dans toute sa diversité**. Elle ne peut se réduire ni aux seules festivités de la Fête des vendanges, ni à une **carte postale figée de Montmartre**.

C'est **tout le 18^e** qui doit être valorisé, soigné et protégé, dans ses quartiers, ses pratiques culturelles et ses créations contemporaines.

➤ **Refaire du 18^e un arrondissement d'artistes (nouvelles résidences d'artistes)**

Redonner au 18^e sa vocation historique d'**arrondissement des artistes** en y implantant **plusieurs nouvelles résidences artistiques**, notamment dans des secteurs comme **Ordener–Poissonniers** ou **la rue de l'Évangile** : créer de **nouveaux "Bateau-lavoir"**, lieu emblématique de création, de rencontres et d'expérimentation artistique.

➤ **Le 18^e, un arrondissement de cinéma, des spectacles vivants, des media**

Faire du 18^e un **territoire de cinéma**, « comme dans les films ».

En collaboration avec les associations et les lieux culturels de l'arrondissement, créer une **Académie-Bourse permanente des métiers du spectacle vivant, des media et du cinéma**... et notamment avec **La Fémis**, organiser chaque année un **week-end dédié au cinéma** à la mairie du 18^e :

- projections de grands classiques dans le hall,
- rencontres et cours autour du cinéma,
- création d'un **prix du meilleur court métrage**, ouvert aux jeunes talents.

➤ **À l'heure du numérique, créer un media TV du 18^e**

La mairie se devant de favoriser l'émergence d'un media tv numérique local qui rende compte de la vie de l'arrondissement, permettant aux initiatives culturelles et sportives d'être suivies et débattues par tous.

➤ **Redonner toute leur place aux bibliothèques**

Les bibliothèques sont des **points d'ancrage essentiels** de la vie culturelle et éducative, aujourd'hui fragilisés.

Les horaires seront élargis et l'ouverture dominicale sera développée.

Les sites seront sécurisés afin de garantir un usage serein pour tous.

Les espaces de travail seront modernisés, adaptés aux besoins des étudiants et des lycéens.

➤ **Faire du 18^e un territoire de pratiques musicales et d'arts plastiques, nouveau conservatoire**

Développer l'**enseignement et la pratique de la musique** dans l'arrondissement :

- création d'une **annexe du conservatoire**,
- création d'une **Maison des pratiques artistiques amateurs**, notamment à **Ordener–Poissonniers** ou **Charles Hermite – Évangile**.

Patrimoine culturel et urbain : protéger et transmettre

Le 18^e possède un **patrimoine riche**, mais **inégalement entretenu**.

Audit et plan de valorisation du petit patrimoine local : escaliers, passages, fontaines, mobilier urbain ancien, etc.

Réinvestir l'espace public par la **beauté et la création**, à travers des projets artistiques :

- exigeants,
- encadrés,
- durables,
- concertés avec les habitants.

Gestion et finances

Récupérer l'espace public indûment privatisé, notamment dans le secteur Marx Dormoy, par une action déterminée de la mairie d'arrondissement, mobilisant l'ensemble des outils juridiques disponibles, y compris la préemption lorsque cela est pertinent.

Coordonner étroitement l'action avec les arrondissements et les communes limitrophes afin d'assurer une gestion cohérente, continue et efficace de l'entretien et de l'aménagement de l'espace public, au-delà des seules limites administratives.

Nous conduirons une gestion financière rigoureuse et responsable, avec pour objectif de **désendetter durablement la Ville et l'arrondissement**, tout en garantissant la qualité du service public. L'argent public du 18^e sera utilisé avec exigence, transparence et respect. Un **point annuel sur l'état des finances** sera organisé et ouvert aux habitants, présentant de manière claire la situation budgétaire, l'évolution de la dette, les priorités de dépense et les marges de manœuvre. Chaque engagement financier sera évalué à l'aune de son utilité réelle pour le territoire, afin de restaurer la confiance et d'assurer une gestion saine, lisible et responsable des finances publiques.

Logement

Mieux gérer le logement social dans le 18^e

Mettre en place un moratoire sur toute nouvelle création de logements sociaux dans les secteurs déjà très au-delà des seuils SRU (Goutte-d'Or, Porte de la Chapelle, Marx Dormoy, Amiraux-Simplon), pour préserver la mixité.

Plan d'arrondissement ciblé contre l'habitat indigne, rénovation des logements sociaux en établissant un calendrier précis et transparent : nous commencerons par les immeubles les plus dégradés pour concentrer les moyens là où il y a urgence.

Améliorer la rotation dans le parc social, en facilitant les mutations.

Expérimenter dans le 18^e une priorité « agents publics du quartier » (enseignants des écoles du 18^e, personnels hospitaliers et de santé, policiers...).

Lutter contre l'excès de meublés touristiques

Dans le 18^e, chaque logement transformé en meublé touristique est un logement retiré aux habitants

Création d'une brigade de contrôle dédiée 18^e, ciblant les copropriétés les plus signalées pour locations illégales (secteurs Montmartre, Abbesses, Lamarck-Caulaincourt, Jules Joffrin).

Remettre sur le marché résidentiel les logements détournés de leur vocation d'habitat.

Faire respecter strictement l'interdiction de la sous-location touristique dans le parc social.

Permettre aux classes moyennes et aux étudiants d'habiter dans le 18^e

Le 18^e doit rester un arrondissement où l'on peut vivre durablement, pas seulement passer.

Développer le logement intermédiaire, aujourd'hui trop absent, pour les classes moyennes exclues du social comme du privé.

Favoriser l'accès à la propriété par des dispositifs de dissociation foncier/bâti (baux emphytéotiques).

Encourager la transformation de locaux vacants ou de bureaux inutilisés en logements, sans bétonisation supplémentaire.

Transformation de bureaux obsolètes et bâtiments logistiques en logements intermédiaires et étudiants.

Mobilités

Créer une nouvelle liaison entre Chapelle Internationale et Amiraux-Simplon, afin de désenclaver ces quartiers et de faciliter les déplacements du quotidien.

Développer une nouvelle offre de bus pour les habitants du quartier de la porte des Poissonniers, afin d'améliorer l'accès au centre du 18^e arrondissement par exemple via le prolongement de la ligne 40.

Lancer une étude visant à créer de nouvelles sorties et accès au métro, mécanisés et pleinement accessibles, dans les stations les plus saturées ou enclavées : Marx Dormoy, Anvers, Château-Rouge, La Chapelle, Barbès-Rochechouart, etc.

Décongestionner les rues par une meilleure organisation des flux et une hiérarchisation claire des usages, élargir certaines sorties de Paris pour réduire les embouteillages (Porte des Poissonniers...)

Mieux répartir les lignes de bus sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement, pour éviter les zones surchargées et les quartiers mal desservis.

Créer de vraies pistes cyclables, continues, sécurisées et lisibles, tout en mettant fin aux aménagements incohérents sur les trottoirs.

→ Priorité absolue aux piétons dans la conception des aménagements.

Pérenniser les "rues aux écoles", en les inscrivant durablement dans le plan de circulation et en améliorant leur lisibilité et leur sécurité.

Créer et coordonner un plan de circulation cohérent à l'échelle de l'arrondissement, favorisant la fluidité de toutes les mobilités (piétons, vélos, bus, riverains, livraisons), avec une attention particulière aux points de congestion majeurs, comme la place de Clichy.

Urbanisme

Aujourd'hui, le Plan Local d'Urbanisme interdit de construire un immeuble haussmannien ! Il faut le modifier afin de retrouver la qualité architecturale qui a fait la réputation de Paris.

Les règles d'urbanisme doivent favoriser la création d'espaces verts de qualité (de grande taille, en pleine terre) et les équipements qui font défaut, notamment sportifs et culturels (enseignement musical, pratiques artistiques...).

Les projets architecturaux feront l'objet d'une étude attentive afin d'éviter la banalité, la laideur utilitaire, le tout avec l'ambition de renouer avec la beauté et la pérennité de l'architecture parisienne que le monde nous envie. Un **comité consultatif d'architecture** sera mis en place pour formuler un avis éclairé sur les projets soumis à l'avis du maire d'arrondissement.

Environnement et qualité de vie

Débitumer et désimperméabiliser partout où c'est possible pour réduire l'effet d'îlot de chaleur

Créer des îlots de fraîcheur, améliorer l'infiltration de l'eau et réduire les risques d'inondation.

Débitumer et désimperméabiliser partout où c'est possible afin de réduire l'effet d'îlot de chaleur et d'améliorer la gestion des eaux pluviales. Dans tous les nouveaux aménagements de l'espace public, privilégier systématiquement des solutions perméables et végétales : pavés enherbés, revêtements infiltrants, sols en pleine terre. Intégrer, dans chaque projet urbain, des dispositifs de rétention et de régulation des eaux de pluie.

Dès le début du mandat, lancer un inventaire participatif avec des habitants volontaires, rue par rue et quartier par quartier, pour identifier l'ensemble des espaces végétalisables (places, abords d'écoles, rues en requalification, etc.).

Traiter en priorité les “fours urbains” du 18^e

Identifier les zones les plus minéralisées et exposées aux canicules, puis y concentrer les efforts : végétalisation renforcée, ombrage, brumisateurs, raccordement au réseau de fraîcheur lorsque possible.

Préserver les couloirs d'air naturels et interdire les projets créant de nouveaux îlots de chaleur.

Chaque nouvel aménagement doit faire baisser la température, pas l'augmenter.

Développer le réseau de froid urbain, plus respectueux de l'environnement que la climatisation individuelle, particulièrement pour alimenter les grands équipements et les commerces.

Mettre l'arbre mature au cœur des projets du 18^e

Appliquer un principe clair : zéro abattage d'arbres en bonne santé. Donner la priorité à l'entretien des arbres les plus anciens, dont les services écosystémiques sont irremplaçables à court terme. Inclure systématiquement la protection des arbres existants dans chaque projet d'aménagement. Limiter les abattages au strict nécessaire, avec justification et compensation.

Continuer à végétaliser et planter en pleine terre des espèces adaptées au changement climatique, en privilégiant des plantations durables et enracinées plutôt que des dispositifs décoratifs sans impact réel, et assurer un entretien systématique des jeunes arbres (arrosage, désherbage, soins). Dans les espaces peu passants, végétaliser les zones entre les pieds d'arbres pour créer des “bandes vertes” continues.

Restaurer ou préserver les grilles Alphand/Davioud lorsque c'est pertinent afin de protéger les sols et garantir une cohérence esthétique.

Construire une vision d'ensemble : développer des continuités végétales et de véritables couloirs écologiques plutôt que des projets isolés rue par rue pour favoriser la biodiversité. Protéger la faune urbaine et redonner la juste place au bien-être animal en ville.

Travailler avec les communes limitrophes afin d'assurer une cohérence des couloirs écologiques, le 18^e étant un arrondissement frontalier.

Lancer un plan local de rénovation thermique du bâti

Accompagner fortement les copropriétés du 18^e (souvent anciennes) pour sortir des passoires thermiques : guichet unique, ingénierie locale, priorisation des quartiers populaires.

Inciter l'instauration des dispositifs de rafraîchissement du bâti, des protections solaires extérieures (volets, stores) à la végétalisation des toitures et façades.

Vivre en harmonie avec nos amis les animaux

Préserver l'espace canin de Montmartre et en développer de nouveaux dans les quartiers dépourvus.

Réduire concrètement les nuisances sonores et lumineuses

Garantir le droit au sommeil dans les quartiers denses.

Donner un réel pouvoir d'action à l'échelle de l'arrondissement pour encadrer les terrasses, organiser une médiation locale et appliquer des sanctions effectives contre le bruit excessif et l'éclairage nocturne abusif, notamment dans les zones festives ou très circulées (Pigalle, Barbès, Château Rouge...).

Commerce et vie économique

Lutter contre la mono-activité

Dans les quartiers particulièrement touchés : rue Marx Dormoy, Amiraux-Simplon-Poissonniers, Goutte d'Or... lancer un plan de préemption systématique des fonds de commerce et baux commerciaux dans les rues identifiées comme en situation de « mono-activité » (téléphonie, salons de coiffure, commerces sans clientèle...), en s'appuyant sur la structure « Paris Commerces » et les services de l'Etat spécialisés dans la lutte contre le blanchiment d'argent.

Création d'une cellule locale permanente associant :

- police municipale,
- services d'hygiène et de propreté,
- services urbanisme et occupation commerciale.

Pour permettre l'établissement de contrôles répétés, verbalisation systématique (affichage illégal, non-respect des normes, horaires, nuisances), transmission automatique aux services de l'Etat quand suspicion lourde.

Réaffectation prioritaire à des commerces de bouche, services de proximité, artisans, via appels à projets encadrés par la mairie d'arrondissement.

Favoriser un commerce de qualité

Faire appliquer le règlement des publicités et enseignes, afin de retrouver des façades commerciales dignes des attentes des Parisiens en matière d'esthétique et d'harmonie urbaine.

Favoriser l'implantation de commerces de proximité traditionnels dans les secteurs qui en sont dépourvus ou dans lesquels ils manquent.

Créer dans le quartier de la Goutte d'Or une grande rue du textile et des savoir-faire

Créer une rue du textile et de la création à la Goutte d'Or, en s'appuyant sur l'histoire et les compétences déjà présentes dans le quartier.

L'objectif est de respecter l'identité locale tout en l'adaptant : soutenir les acteurs existants (confection, retouche, commerce textile), ouvrir à de nouvelles formes de création et de formation, et faire de cette rue un pôle vivant, attractif et ouvert sur le reste de Paris — sans effacer ce qui fait l'âme du quartier.

Aider les commerces répertoriés par la mairie à engager des alternants des écoles de mode, afin de favoriser les transmissions et permettre d'étendre la réputation du quartier dans le domaine textile.

➤ **Créer une Académie du numérique aux Portes du 18^e**

Aux Portes du 18^e, lancer une Académie du numérique et des métiers tech (formations, reconversions, insertion), à condition préalable d'un retour effectif à la sécurité et à l'ordre public.

La reconquête économique ne pourra se faire qu'après la reconquête républicaine : sécurisation durable de l'espace public, lutte contre les trafics et les occupations illicites, présence visible des forces municipales.

Accueillir des start-ups et des pépinières utiles aux quartiers

Remplacer les commerces fantômes par une économie productive, utile aux habitants et contrôlable par la collectivité.

Attirer des start-ups et pépinières d'entreprises dans le nord du 18^e, avec des locaux accessibles et des exigences claires : activité réelle, emplois locaux, ancrage territorial.

Diversifier les flux et l'expérience touristique

Développer des parcours de découverte labellisés et soutenus par la mairie à l'échelle du 18^e : artistique, populaire, artisanal, culturel.

Encourager la découverte pédestre et les circuits alternatifs pour désengorger les abords du Sacré-Cœur et mieux faire connaître l'ensemble du patrimoine de tout le 18^e.

Valoriser les événements culturels et les savoir-faire locaux comme leviers d'un tourisme plus qualitatif et mieux réparti sur le territoire.

Familles

Dans plusieurs quartiers du 18^e, moins d'un enfant sur deux obtient une place en crèche municipale. Les listes d'attente dépassent souvent un an, ce qui pousse certaines familles à quitter l'arrondissement dès la naissance du premier enfant.

Créer l'équivalent de 3 structures de taille moyenne, via :

- une crèche nouvelle,
- l'extension de crèches existantes,
- la reconversion de locaux municipaux sous-utilisés.

Ordre de grandeur financier

- Investissement initial : environ 10 à 12 M€
- (hypothèse basse basée sur le coût moyen parisien d'une place de crèche, incluant travaux et équipements).
- Fonctionnement annuel : environ 2 à 3 M€ par an

Développer le périscolaire dans le 18^e arrondissement

- Créer environ 300 places supplémentaires chaque jour, en priorisant les écoles les plus sous tension.

Ordre de grandeur financier : Recrutement et encadrement : environ 300 à 400 000 € par an (correspond à une quinzaine d'animateurs supplémentaires).

Inclure les personnels de la petite enfance parmi les publics prioritaires pour l'attribution des logements sociaux.

Sport

Créer des parcours de course sécurisés et partagés sur la butte Montmartre

La butte Montmartre connaît un **essor marqué de la pratique de la course à pied et du trail urbain**. De plus en plus de coureurs viennent y chercher du dénivelé, des escaliers et des parcours exigeants.

Cette dynamique positive se heurte toutefois à une **fréquentation touristique très dense**, générant parfois des conflits d'usages. Il convient donc **d'accompagner cet essor sportif** tout en prévenant les tensions sur l'espace public.

Créer un **réseau de parcours de course clairement identifiés et sécurisés**, spécifiquement pensés pour le running et le trail urbain, afin de :

- valoriser la pratique sportive,
- faciliter le partage de l'espace public,
- orienter les flux de coureurs vers des itinéraires adaptés.

Des parcours lisibles, qualitatifs et intégrés

Mettre en place une **signalisation légère et qualitative**, inspirée de l'univers de la montagne, mettant en valeur :

- des **escaliers moins fréquentés**,
- des **rues secondaires**,
- des **cheminements fluides et continus**.

Développer des **parcours thématiques** (distance, dénivelé, escaliers, endurance) permettant aux coureurs de choisir des itinéraires adaptés à leur niveau et à leurs objectifs, y compris **en dehors des zones les plus touristiques**.

Sécurité et cohabitation des usages

Renforcer la **sécurité des parcours**, notamment aux croisements avec la circulation, par :

- un **marquage au sol clair**,
- une **visibilité améliorée**,
- une **attention particulière sur certains carrefours sensibles**.

Informier pour mieux réguler les flux

Engager un travail avec des **applications de running** (Strava ou équivalentes) afin :

- d'**informer les coureurs sur l'affluence** sur la butte Montmartre,
- de **recommander des itinéraires alternatifs** offrant un dénivelé comparable en cas de forte fréquentation ou d'événement ponctuel bloquant certains axes.

Faire vivre le sport dans tout l'arrondissement

Lancer un **grand plan de rénovation des équipements sportifs**, afin de garantir des équipements de qualité, accessibles et adaptés aux usages actuels, notamment :

- les terrains de football du **stade Jesse Owens / Championnet**,
- le **gymnase Bertrand Dauvin**.

Actions territorialisées

Quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers

Reconfigurer et nettoyer les « coins sales », les lieux de regroupements d'individus désœuvrés, afin de retrouver un espace public propre et apaisé.

Lutter contre les attroupements, l'usage des mortiers d'artifice et tout ce qui trouble la tranquillité des habitants.

Améliorer la diversité commerciale en préemptant des locaux afin de réinstaller des commerces de proximité traditionnels.

Mettre fin à l'engorgement de la Porte des Poissonniers en doublant la capacité de sortie du quartier à son niveau.

Prolonger le bus 40 de la Mairie du 18^e à la Porte des Poissonniers en passant par la piscine des Amiraux et le Centre Robert Doisneau pour assurer une desserte interne du quartier et le relier à Montmartre et au 9^e arrondissement.

Remettre en double sens le bus 302 sur la rue des Poissonniers.

Désenclaver le quartier par la création d'une liaison piéton / vélo /bus au-dessus des voies ferrées en prolongement de la rue Championnet.

Secteur d'aménagement Ordener-Poissonniers

L'aménagement de ce secteur est à l'arrêt, pour diverses raisons, notamment la pollution des sols.

Nous rouvrirons la concertation afin de revoir les priorités et les partis d'aménagement, avec pour objectif de donner la priorité aux espaces verts et aux équipements sportifs et culturels.

Le programme de logements sera revu pour éviter la création d'un ghetto, et favoriser l'arrivée de familles de la classe moyenne.

Le programme comportera une résidence d'artistes, sur le modèle d'un nouveau « Bateau lavoir ».

Quartier de la Goutte d'Or

Faire respecter la salubrité par les commerces de bouche.

Aménager le dessous du viaduc du métro avec des équipements pérennes, pour dynamiser et occuper utilement cet espace avec des commerces, des équipements sportifs, sociaux ou culturels.

En finir avec la logique de ghetto en favorisant l'installation de familles de la classe moyenne et de ménages plus aisés.

Créer une grande rue du textile et des savoir-faire

Créer une rue du textile et de la création à la Goutte d'Or, en s'appuyant sur l'histoire et les compétences déjà présentes dans le quartier.

L'objectif est de respecter l'identité locale tout en l'adaptant : soutenir les acteurs existants (confection, retouche, commerce textile), ouvrir à de nouvelles formes de création et de formation, et faire de cette rue un pôle vivant, attractif et ouvert sur le reste de Paris — sans effacer ce qui fait le quartier.

Aider les commerces répertoriés par la mairie à engager des alternants des écoles de mode, afin de favoriser les transmissions et permettre d'étendre la réputation du quartier dans le domaine textile.

Quartier La Chapelle – Marx Dormoy

Faire de l'axe « Rue de La Chapelle / rue Marx-Dormoy » les « Champs-Élysées » du 18^e : tranquillité et sécurité, qualité des commerces, rénovation des façades, charte architecturale...

Supprimer la vente à la sauvette, les campements, les trafics, la délinquance, afin d'accorder aux habitants et aux commerçants le droit de vivre avec la même qualité de vie que dans les quartiers les plus sûrs et les plus tranquilles de la capitale, par une action dans la durée.

Lutter contre la mono-activité, fermer les commerces qui servent de couverture au blanchiment d'argent, et implanter sur cet axe des commerces traditionnels de qualité.

Restituer aux riverains et aux familles la possibilité de profiter sereinement des squares de la place de La Chapelle (Jessaint et Louise de Marillac), ce pendant toute la durée de leur ouverture au public. Les sécuriser la nuit pour éviter toute utilisation ou occupation illicite.

Faciliter l'implantation de médecins, de centres médicaux et paramédicaux pour lutter contre le désert médical.

Créer de nouveaux accès aux stations de métro Marx Dormoy (au nord vers le Rond-Point de La Chapelle) et La Chapelle (à l'est).

Améliorer l'accessibilité à la Gare du Nord, en lien avec la SNCF et la mairie du 10^e arrondissement, en envisageant la création de nouveaux accès aux quais à l'extrémité nord de la gare.

Aménager le dessous du viaduc du métro avec des équipements pérennes, pour dynamiser et occuper utilement cet espace avec des commerces, des équipements sportifs, sociaux ou culturels.

Quartier Montmartre

Nous souhaitons protéger l'identité de Montmartre, sa convivialité, la qualité de vie de ses habitants et son patrimoine. Montmartre ne doit pas devenir un décor de carte postale vidé de ses riverains : c'est un quartier vivant avant d'être un site touristique. Des zones de dépose seront dédiées en périphérie

Le tourisme est une richesse, mais il doit être organisé et régulé pour ne pas nuire à ceux qui vivent ici toute l'année.

Montmartre doit rester un village de commerces de bouche, de boulangers, de libraires et d'artisans, pas une galerie marchande à ciel ouvert.

Lutter contre les excès du tourisme

Nous proposons :

- Un encadrement plus strict des flux touristiques autour du Sacré-Cœur, avec une meilleure régulation des autocars et des groupes : limiter drastiquement l'accès des bus touristiques à la Butte et instaurer des créneaux obligatoires pour les groupes organisés.
- Le renforcement des contrôles sur les locations meublées touristiques.
- Une présence accrue de la police municipale pour lutter contre les vendeurs à la sauvette et les nuisances.
- D'encadrer strictement les visites de groupes dans les rues de la Butte ; interdire les mégaphones et lutter contre les pratiques touristiques illégales (tuk-tuks, démarchage).
- La préemption des locaux commerciaux stratégiques pour éviter leur transformation en boutiques de souvenirs standardisées.
- Tout particulièrement pour le Haut Montmartre, de favoriser l'installation de **commerces de proximité**, à commencer par une boulangerie traditionnelle.
- De mettre en place une fiscalité locale incitative pour les artisans et commerçants indépendants.
- De favoriser les marchés et circuits courts pour renforcer l'économie locale.
- Créer un point d'information touristique de proximité dans le 18^e, complété par des dispositifs mobiles lors des pics de fréquentation.
- Former et associer les commerçants du quartier à l'accueil des visiteurs, pour améliorer l'expérience touristique et soutenir le commerce local.
- Améliorer la signalétique, lisible et multilingue, pour orienter les visiteurs sans saturer l'espace public.
- Réfléchir à un plan de circulation piéton pour réguler les accès touristiques à Montmartre par le métro Anvers.

Rétablir la propreté

La propreté c'est d'abord une question d'organisation et d'autorité :

- Augmenter les rotations de nettoyage aux heures critiques.
- Installer davantage de corbeilles et de sanisettes publiques.
- Sanctionner réellement les incivilités.

Retrouver le charme et la qualité de vie de Montmartre

Il est inacceptable que les abords du Sacré-Cœur ou des escaliers emblématiques soient régulièrement dégradés, ou que les espaces publics fassent l'objet d'aménagements standardisés et non concertés : nous nous emploierons à restaurer le **mobilié urbain** dégradé, et à **restituer l'aspect traditionnel des rues de Montmartre** (pavés...).

Nous rétablirons du **stationnement** pour les riverains.

Nous mettrons les moyens nécessaires pour que la **pétanque** puisse de nouveau avoir droit de cité à Montmartre.

Petite Ceinture

La Petite Ceinture est une infrastructure qui doit être préservée pour les générations actuelles et futures.

La biodiversité de la Petite Ceinture doit être maintenue, en excluant toute bétonisation ou interruption du linéaire par des aménagements.

Nous œuvrerons pour mettre fin à la privatisation de cet espace public et aux détournements de son usage : fêtes, occupation illicite et campements...

Nous chercherons à garantir l'universalité de ses usages pour les générations futures, notamment l'usage ferroviaires si le besoin devient avéré, en raison de la saturation du tramway T3, par volonté de développer des alternatives au transport automobile des personnes et des biens...